

Relevés des compteurs d'eau

Les agents des Eaux de la Veauce vont réaliser d'ici quelques jours le relevé des compteurs d'eau potable.

Voici quelques points généraux sur le déroulement de cette opération :

- les agents du syndicat des Eaux circulent dans des véhicules clairement identifiables et équipés du logo du syndicat ;
- Ces agents sont chargés d'effectuer les relevés des compteurs. Ils peuvent cependant également apporter aux abonnés quelques informations sur la qualité de l'eau ainsi que sur sa facturation (*la facturation du service de l'assainissement demeure une compétence de la commune*). Bien sûr, ils ne sont pas chargés de réaliser ni enquête, ni démarchage à titre commercial.

et quelques points pratiques sur le déroulement de cette opération :

- déposer les dispositifs que certains abonnés mettent en protection contre le gel (*inutiles jusqu'à la prochaine saison hivernale*) ;
- Conformément à la législation, ces agents procèdent au changement gratuit des compteurs d'eau potable les plus anciens ;
- Pour plus d'informations sur les relevés de compteurs, vous pouvez nous contacter au 04-75-45-11-48.